

## C'est de l'art

“C'est très illégal ce que tu peins là !

- Et tu aimes ?
- Beaucoup.”

On vivait une période nouvelle depuis quelques mois et le passage de la loi Merteau sur la légalisation de l'art. Il y avait désormais deux types d'art en France : l'art légal et les œuvres illégales. Cela a été présenté comme une avancée sociale et la population l'a plutôt acceptée. Un ou une artiste qui se soumet au cahier des charges mis en place par le parlement pouvait devenir fonctionnaire pour son travail artistique. Les autres n'étaient que de dangereux fauteurs de trouble qui mettaient en péril la stabilité de l'État et méritaient de lourdes amendes ou un emprisonnement, en fonction de la gravité des faits commis.

Cette loi touchait toutes les formes d'art, chacune avec un cahier des charges précis tout en respectant certaines règles de base :

1/ Le sujet d'une oeuvre doit être clair et ne pas aller à l'encontre de l'État

2/ Une oeuvre abstraite ne doit pas maquiller son propos

3/ Aucune technique de dissimulation ne doit être utilisée

Dans la musique, on scrutait les paroles mais aussi le ton, les instruments utilisés et même le mixage pour les enregistrements. Dans la peinture, on regardait le sujet,

la composition et le choix des couleurs. Au cinéma, chaque coupe était disséquée, chaque plan analysé, chaque mouvement de caméra commenté. Et il en était de même pour la sculpture, la danse, la bande dessinée ou la littérature. Bien sûr, il était toujours possible de faire ce que l'on souhaitait dans la sphère privée, même si cela pouvait quand même jouer contre vous en cas de procès comme on venait tout juste de le découvrir à travers un fait divers médiatisé. Mais pour exposer au public, il fallait le sceau de l'État.

Marine peignait depuis une quinzaine d'années déjà et elle avait eu l'occasion d'exposer quelques-unes de ses œuvres avant la nouvelle législation. Ce n'était pas la question d'en tirer un revenu mais plutôt de montrer à d'autres personnes ce qu'elle faisait, puisque les autres semblaient apprécier. Sur ses tableaux, Marine met ce qu'elle a en tête, dans un style mettant un peu d'abstraction sur un sujet concret, des scènes sorties de songes qui n'évoquent rien d'autres que des émotions, des sentiments, que chaque spectateur est libre de projeter. Des toiles qui manquent de clarté au regard de la nouvelle loi.

Car lorsque la loi est entrée en vigueur, un comité de contrôle artistique a fait le tour de tous les musées et toutes les galeries recensées afin de faire le tri sur ce qui était désormais autorisé ou non. Les œuvres de Marine se sont retrouvées dans le mauvais tas, elle a tout juste eu le droit de les récupérer pour leur éviter le feu. Puisqu'elles avaient été produites et exposées

avant la nouvelle réglementation, Marine ne risquait rien. Mais elle savait que l'État ne validait pas son travail, la poussant dans la clandestinité ce qui lui allait assez bien, elle qui a toujours eu cet esprit légèrement rebelle, prête à se défendre pour maintenir sa liberté.

Pour Rudolf, l'État n'a pas eu besoin d'effectuer un contrôle formel ; quand on chante qu'un cocktail molotov défend mieux la liberté qu'un bulletin de vote, quand on hurle que la police ne fait pas peur même quand elle fait preuve de violence, quand on joue des solos de guitar qui miment des bruits d'armes à feu, on sait qu'on n'est pas du bon côté dans ce genre de loi. Quelques personnes ont tenté des révoltes par la musique, sur de grandes scènes, dans de grands festivals. Tous ont été matés en quelques jours seulement, refroidissant tous les producteurs et organisateurs de donner suite à ces revendications.

Mais pour Rudolph, jouer son Rock 'n Roll était une question vitale ; il n'en tirait pas un revenu suffisant pour se passer de son emploi à faire de la paperasse pour une société d'assurances mais il ne pouvait s'en passer sous peine de perdre sa raison de vivre. Bien sûr il avait Marine qui lui donnait de nombreuses raisons de se lever et d'avoir des projets, mais il ne pouvait pas renoncer à cette musique qui lui permettait d'exprimer le fond de ses tripes, qui était sa boussole depuis plus de vingt ans.

“Tu vas les exposer quelque part ? relance Rudolph.

- J'ai bien envie, celui-là termine ma série sur les insectes. J'ai des contacts pour des expositions clandestines mais ça reste risqué. Si la police débarque, je n'ai pas trop de moyens de m'échapper.
- Tu crois vraiment que la police va débarquer dans une exposition ? Tu en trouve une sur le thème des animaux, tes insectes y seront à leur place et l'ensemble ne devrait pas être d'une charge politique trop forte pour faire déplacer une troupe de flics.
- Je ne sais pas, il paraît qu'il y a eu des arrestations la semaine dernière à une exposition sur les paysages autour de la Seine, répond Marine.
- Au pire, tu envoies tes toiles mais toi tu n'y vas pas. Si tu signes sous un pseudonyme, ils ne pourront pas remonter jusqu'ici. Ça c'est quelque chose que je ne peux pas faire, si je ne me présente pas, il n'y a pas de concert.
- Oui mais toi, désolé de te le rappeler, tes concerts se font devant 20 personnes et en à peine plus d'une heure. Les expositions de peinture, c'est toujours sur 4 heures et ça attire beaucoup plus de monde.
- Et alors ? rétorque Rudolph
- Et bien tu n'es pas très dangereux. Ça fait au moins 3 semaines qu'on n'a pas entendu parler d'un concert arrêté par la police, même sur les réseaux de communication clandestins.

- Donc tu vas venir m'écouter mardi prochain si ça ne craint pas ?
- Non, je vais t'attendre le soir et te préparer une tisane pour t'aider à dormir pendant que tu me raconteras comment tu as allumé l'étincelle de la rébellion auprès de ta vingtaine de spectateurs saoulés à la bière tiède, répond Marine, un sourire en coin.
- Et c'est pour ça que je t'aime."

\*\*\*

Voilà déjà deux heures que le public déambule dans l'arrière boutique de *Chez Yvan, Meuble d'antan*, un antiquaire qui tient boutique dans le centre-ville depuis plus de deux décennies, un commerçant chic, toujours souriant, prêt à rendre service et qui n'hésite pas à proposer un coin de son entrepôt pour permettre à des créateurs et créatrices illégaux de montrer, et pourquoi pas vendre, leur travail. Sur les trois premières éditions depuis la loi Merteau, la clientèle d'Yvan a répondu présent, une clientèle qui a les moyens de mettre de l'argent dans l'art et en profite pour se sentir un peu rebelle, tout en étant ouvertement en faveur de la nouvelle législation qui apporte de la stabilité. Parce que les gens du peuple n'ont pas les armes intellectuelles suffisantes pour apprécier l'art à sa juste valeur, ce qui les amène à mal interpréter les intentions des auteurs et autrices. Enfin, c'est au moins ce qu'on se raconte pour se convaincre que ce n'est pas une censure autoritaire.

Pour Marine, c'est la première fois qu'elle met son travail face au regard du public depuis la nouvelle loi. D'ailleurs, les discussions à voix basses sont autant sur l'analyse des toiles en elles-mêmes que sur les raisons pour lesquelles un tel travail n'a pas été légalisé. On cherche à comprendre ce qu'il y a de rebelle dans cet aigle majestueux aux couleurs criardes, dans ce troupeau de cerfs en lisière de bosquet ou encore dans ces insectes aux courbes entremêlées. De son côté, Marine est loin d'être sereine, surveillant les regards, les conversations, les mouvements des mains, imaginant un agent infiltré sous chaque manteau.

Avec la nouvelle réglementation, il est tout à fait possible de faire valider ses toiles individuellement, sans pour autant devenir artiste d'État. C'est un processus long de plusieurs mois où vous obtenez une mention sans plus d'explications indiquant que votre travail est légal ou non. Tous les artistes exposés chez Yvan cette soirée-là se sont passés de cette étape administrative ; ce sont des artistes qui créent et qui veulent un retour du public rapide. Dans quelques mois, leur esprit sera sur un autre sujet.

L'exposition se termine et plusieurs personnes ont pris le contact de Marine, l'invitant déjà à d'autres expositions ou lui donnant des idées de travaux qui pourraient devenir des commandes. Pas de ventes dans l'immédiat mais une soirée agréable à discuter peinture, comme on le faisait avant. Jusqu'à la porte de sortie de l'antiquaire, où attend une patrouille de forces de l'ordre,

service des Arts, qui effectue un contrôle inopiné. Il n'y a nulle part où fuir, la rue est bouclée, et Marine n'a pas envie de prendre de coups alors qu'elle sait que, quoi qu'il arrive, elle passera la nuit en garde à vue, au minimum.

“Ils m'ont fait une offre, lance Marine qui vient de rentrer chez elle, accompagnée par Rudolph qui est venu la chercher au poste de police.

- Comment ça ? questionne Rudolph.
- J'ai eu un rappel à la loi, j'ai passé une nuit horrible, mais je ne suis pas plus inquiétée pour le moment, pas de procédure judiciaire, pas d'amende, et pas de prison.
- Leur offre, c'est de te faire passer une nuit horrible pour t'éviter la prison ? Ils sont encore plus idiots que ce que je croyais !
- Non, leur offre c'est de me recruter comme artiste d'État.
- Pardon ?
- Oui, tu as bien entendu, ils veulent m'embaucher comme artiste d'État, ils veulent que mes peintures deviennent légales et soient exposées officiellement, et ils veulent me payer pour ça, c'est le préfet en personne qui est venu me faire la proposition.
- Et quelle est la contrepartie ? s'inquiète Rudolph. Tu vas devoir peindre exactement ce qu'ils te disent de peindre ?
- Non.” Marine marque une pause. “Ils te veulent en échange.

- Comment ça ? Ils veulent que je devienne aussi un artiste d'État ? Jamais !
- Non, ils veulent que je te dénonce, ils veulent t'arrêter à un concert. Ils estiment que ta musique est dangereuse, que d'appeler les gens à l'insurrection est trop grave. Pour citer le préfet, quelques insectes en peinture sont totalement inoffensifs, une chanson qui appelle à prendre sa liberté sur les autorités ça peut allumer une étincelle."

Rudolph prend le temps de digérer cette information dans un silence qui se fait pesant, silence régulièrement interrompu par le bruit des métros aériens qui passent non loin.

"Et qu'est ce que tu comptes faire ? demande calmement Rudolph.

- Tu sais ce que j'ai toujours dit, notre combat contre ce gouvernement sera sûrement plus efficace de l'intérieur. C'est là qu'on peut avoir du poids, influencer les décideurs et finalement créer de vrais changements sur la durée. Mais je ne m'étais jamais imaginée que tu en serais la contrepartie.
- Qu'est ce que je risque ? Le préfet t'a dit ce qu'ils veulent me faire ?
- Il a laissé peu de doutes, il veut t'empêcher de chanter et de diffuser ta musique.
- Ça veut dire la prison ...
- ... ça veut dire la prison, reprend Marine, dépitée et à bout de forces.

- Tu as combien de temps pour donner ta réponse ?
- L'offre est valable tant que je ne me fais pas attraper en récidive ou que tu ne te fais pas arrêter.
- On ne va pas prendre de décision là, à chaud. Je vais te préparer à manger, toi tu vas te reposer. En fait, on ne va pas prendre de décision, tu vas prendre une décision, je n'ai pas mon mot à dire. Tu n'as même pas à me dire ce que tu choisiras, je ferai en conséquence de ce que tu veux faire, ce que tu estimes le mieux pour toi. On est plus forts que ces gens-là, si il faut que je fasse de la prison pour que tu aies une chance de changer les choses de l'intérieur, je l'accepterai.
- Et là tu ne me dis pas qu'une fois à l'intérieur, je vais rentrer dans le moule comme les autres, que mes jolis idéaux vont s'envoler face à la sécurité de la situation ?
- Non, je ne te le dis pas, je ne te le dis plus. Tu le sais. La situation est trop importante pour que j'essaye de te convaincre d'aller à l'encontre de ce que tu as dans le cœur. C'est ça défendre la Liberté et l'Amour."

\*\*\*

Marine se tient devant la première œuvre de sa nouvelle série, portant sur des objets du quotidien transformés en images de songes. Ce premier tableau est une collection d'instruments de musiques, une harpe, une

flûte et quelques tambours, qui semblent flotter dans un espace rempli de vagues de couleurs emmêlées. Elle y apporte les derniers détails, les dernières touches, celles que l'on ne remarque que lorsqu'elles manquent.

Rudolph est prêt à monter sur scène. Il jette un regard à la salle, aucun policier en vue. Mais il sait que s'ils sont là, il le sent, ils n'interviendront qu'après quelques notes, pour caractériser le flagrant délit. Il échange un regard complice avec ses collègues musiciens, esquisse un sourire en repensant à Marine, et se lance sur scène en faisant hurler sa guitare de toute la liberté qu'elle peut exprimer.